



OBJECTIF(S)

- Faire un tour d'horizon des dispositions de la loi Climat et résilience qui impactent la pratique immobilière : location, gestion, transaction, syndic

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Tous les professionnels de l'immobilier (transactionnaires, gestionnaires...)

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - L'AMBITION CLIMATIQUE ET LE SECTEUR IMMOBILIER

- Le cadre général « l'agence climatique »
- Les objectifs liés au parc immobilier Français
- L'état du Parc
- Les calendriers du secteur immobilier
- La place centrale du DPE des audits
- Les obligations d'affichage

II - LOI CLIMAT ET SECTEUR LOCATIF

- L'intégration de l'étiquette énergie aux critères de décence : comment ça marche
- L'interdiction d'indexer les loyers
- Que se passe-t'il si mon logement est en copropriété ? Et si je dépend de la copropriété pour la réalisation des travaux nécessaires
- Le régime d'autorisation tacite de travaux faits par le locataire
- La question des autorisations de mise sur le marché (distinguer loi climat, permis de louer et « auto contrôle »)

III - AUDIT ÉNERGIE EN TRANSACTION

- Comment ça marche
- Impacts sur la transaction. Cas particulier des transactions en cours.
- Puis-je réaliser un audit dans le cadre de mon parc locatif aussi

IV - LES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA COPROPRIÉTÉ

- Le carnet d'information du logement
- La notion de « rénovation énergétique performante »
- Droit de surplomb
- Qualité de l'air intérieur
- Ravèlement et construction

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap